

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CF674

présenté par
M. Labaronne

à l'amendement n° CF|545 de M. Saint-Martin

ARTICLE 15 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.